

Réf: Dossier N° 036991

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NCS VISION PLUS »

Siège social Abidjan, Koumassi, HIBISCUS, Lot 105,

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 08/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NCS VISION PLUS »

Objet : IMPRIMERIE, COMMUNICATION, COMMERCE GENERAL, TRAVAUX PUBLIC, IMPORT EXPORT, FORMATION. ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social : Abidjan, Koumassi, HIBISCUS, Lot 105,

Dirigeant(s) : M N'GUETTA CHARLES CYRILLES STEPHANE ANGLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04167 du 22/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26702/GTCA/RC/2021 du 22/09/2021

